



LUTTE

GRÉCO-ROMAINE/LIBRE/FÉMININE
VÉTÉRANS-SÉNIORS DÉBUTANTS



COUPE DE FRANCE

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

25 & 26 MAI



VILLA SPORT - RUE DU COLONEL DU GARREAU DE LA MÉCHÉNIE

www.fflutte.com

f t i @FFLutte



PLANET-FITNESS.com
Wellness - Equipements - Formation

SPORTMAG.fr
Magasin de sport



PREAMBULE

Le CLUB AREDIEN DE LUTTE, vous reçoit à l'occasion de cette Coupe de France en Lutte Libre, Lutte Gréco-Romaine et Lutte Féminine et Senior Débutant.

Vous venez de tous les coins de France en Nouvelle Aquitaine, à Saint-Yrieix-la-Perche, « terre de Lutte » depuis toujours, et particulièrement depuis 1975, année de la création de notre remarquable association et de la section sportive de Saint-Yrieix-la-Perche....

Alors bienvenue à toutes et à tous, et bon séjour en Pays Arédien !

Nous sommes fiers d'être attachés à ce club et à ce sport, et nous souhaitons que cette Coupe de France marque encore plus fortement la place de la Lutte dans notre cité, et présente au plus grand nombre les valeurs de ce sport qui se médiatisera obligatoirement un jour, grâce à la couverture de ce type d'évènement et la conviction de ses licenciés.

C'est également pour nous un honneur d'organiser la Coupe de France Vétérans après avoir organisé les championnats de France Vétérans, en 2012.

À cette occasion, le CAL organisera un repas convivial et une soirée dansante le samedi 25 mai soir, à l'issue de la compétition Vétérans. Toutes les personnes intéressées peuvent dès à présent réserver le repas à l'aide du formulaire (Réservation obligatoire : page 7)

Sans prétention aucune et en toute simplicité, si nos enfants, les sportifs, les dirigeants, les parents sont heureux de venir dans cette salle de VILLA SPORT à l'occasion de cette compétition, notre but sera atteint.

Merci de votre présence, et prenez du plaisir !!!!!

COMITE D'ORGANISATION

CLUB ORGANISATEUR :

- CLUB AREDIEN DE LUTTE
Nouzilleras - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

Ludovic VILLESSOT

- Président du club de Lutte de Saint-Yrieix et du Comité d'Organisation
(06.80.05.82.25 - ludovic@villessot.fr)

Amanda FERREIRA

- Vice-Présidente du Club Arédien de Lutte
- Responsable Communication et Accueil délégations

Jean Michel DEHARBE

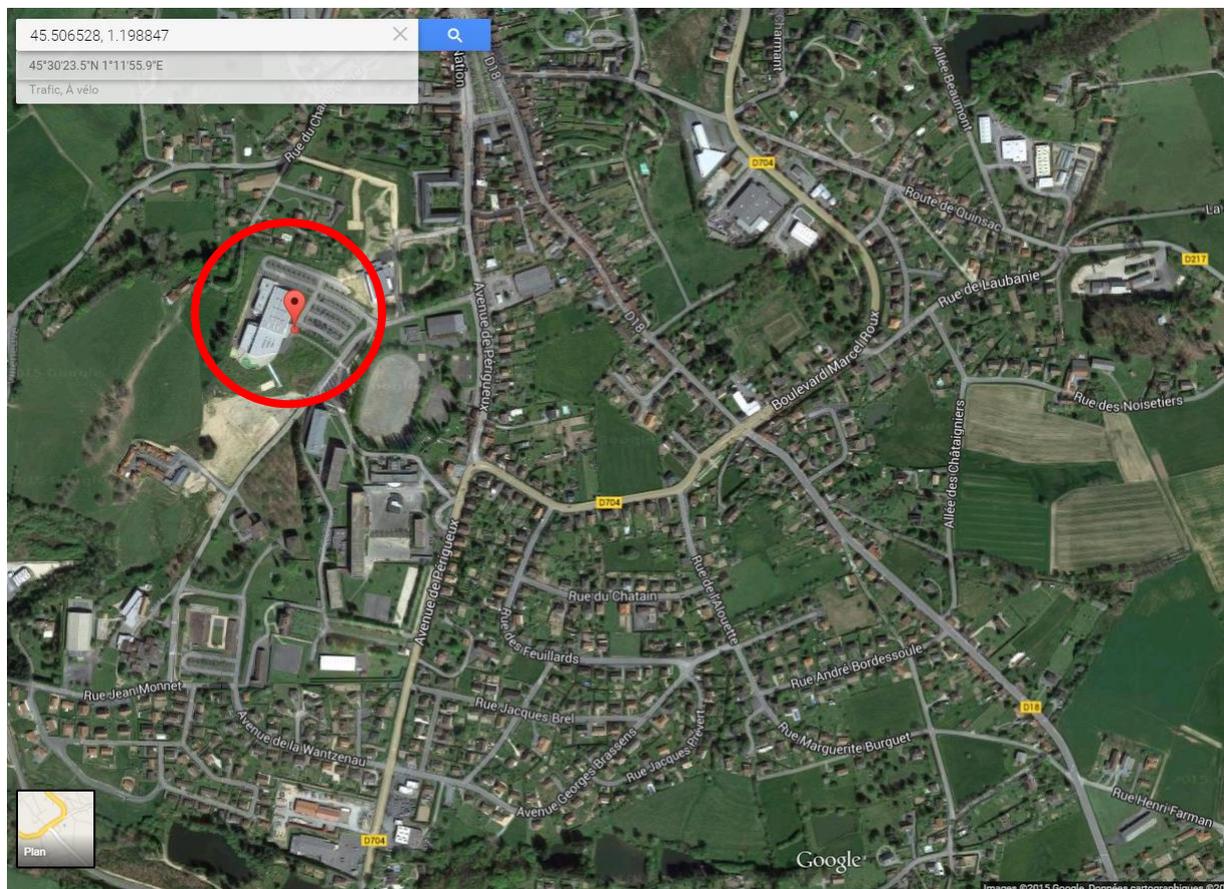
- Président du Comité Nouvelle Aquitaine de LUTTE



LIEU DE COMPETITION

« **VILLA SPORT** » : Tel 05 55 58 60 20

- Rue du Colonel du Garreau de la Méchénie – 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
- GPS : 45°30'23.5"N 1°11'55.9"E (45.506528, 1.198847)



Salle de Compétition



PROGRAMME PREVISIONNEL

Samedi 25 mai 2019

- 10h00 : Accueil
- 11h00 : Réunion d'information
- 11h30 - 12h00 Pesée VETERAN
- 11h30 – 13h00 : Formation des arbitres
- 13h30 – 16h00 : Compétition VETERAN Lutte Libre et Féminine
- 16h00 - 18h30 Compétition VETERAN Lutte Gréco-Romaine
- 18h30 : Remise de récompenses VETERANS Libre-Gréco-Féminine
- 20h30 : Repas Convivial et soirée dansante

Dimanche 26 mai 2019

- 08h30 : Accueil
- 09h00 : Réunion d'information
- 09h30 – 10h00 : Pesée SENIOR DEBUTANT
- 11h30 – 19h00 : Compétition SENIOR DEBUTANT
Remise de récompenses SENIOR DEBUTANT



Coupe de France Vétérans et Senior Débutant

Repas convivial et soirée dansante du samedi 25 mai 2019 au soir

Menu (tarif 18 €)

Punch
Charlottine de crabe
Cuisse de Canard Confit du Périgord, avec un gratin dauphinois
Trilogie de fromage
Tartelette de pommes du Limousin
Café

Boisson : Eau minérale.

Des produits du terroir seront en vente : vin, madeleine jus de pomme' ...

**Réservation obligatoire. Il n'y aura pas de vente de repas sur place.
Les réservations non accompagnées du paiement ne seront pas prises en compte.**

Coupon réponse ✂-----

Coupe de France Vétérans et Senior Débutant

Réservation du repas du samedi 25 mai 2019 soir

Nom du Club : _____

Responsable du déplacement : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Nombre de repas : _____ × 18 €

A payer : €

Coupon réponse à retourner **avec le règlement** à :

TRAN Marie Hélène
6 allée du Tisserand – 77500 Chelles



Coupe de France Vétérans et Senior Débutant

« Villa Sport » à Saint-Yrieix-la-Perche (87)

HERBERGEMENTS A PROXIMITE

Hôtel des Platanes

- Adresse : 40 Place de la Nation - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
- Tel : 05 55 75 01 34
- Distance : 1 km
- Site Internet : <http://www.lesplatanes.fr/>

Maison du Moulinassou (Château de Gâteaux)

- Adresse : 21 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny,
87500 Saint-Yrieix-la-Perche
- Tel : 05 55 48 69 06
- Distance : 1,1 km
- Site internet : <https://chateau-de-gateaux.fr/>

Camping Municipal Arfeuille (11 chalets aménagés grand confort)

- Adresse : Route du Viaduc - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
- Tel : 05 55 75 08 75
- Distance : 2,4 km
- Site Internet : <http://www.communaute-saint-yrieix.fr/st-yrieix-la-perche/camping-darfeuille>

Hôtel La Tour Blanche

- Adresse : Route de Limoges - D 704 - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche
- Tel : 05 55 75 18 17
- Distance : 4 km
- Site Internet : <http://www.latourblanche87.com/>

Domaine de L'Angelaud

- Adresse : Angelaud - 87500 Coussac Bonneval
- Tel : 05 55 75 06 89
- Distance : 8 km
- Site Internet : <http://www.domainedelangelaud.com/>



Hôtel des Voyageurs

- Adresse : 21 Avenue 11 Novembre 1918 - 87500 Coussac Bonneval
- Tel : 05 55 75 20 24
- Distance : 12 km
- Site Internet : <http://www.voyageurskaolin.com/>

Hôtel des Voyageurs

- Adresse : 5 route de Saint-Yrieix - 24270 Payzac
- Tel : 05 53 52 70 10
- Distance : 15 km
- Site Internet : <http://hotel-france.fr/hotels/HOTEL-des-VOYAGEURS>

La Feuillardière

- Adresse : 3 rue Saint Michel - 87800 La Meyze
- Tel : 05 55 00 74 64
- Distance : 15 km
- Site Internet : <http://www.la-feuillardiere.fr/>

Auberge Lanouille

- Adresse : 1 Place Robert Bugeaud - 24630 Jumilhac le Grand
- Tel : 05 53 52 32 19
- Distance : 15 km
- Site Internet : <http://www.aubergedelanouaille.com/>

Auberge de la Mandrie

- Adresse : Route de Périgueux la Mandrie - 19230 Beyssenac
- Tel : 05 55 73 37 14
- Distance : 22 km
- Site Internet : <http://www.la-mandrie.com/>

La table du Rubeau

- Adresse : 1 avenue de l'Industrie - 19210 Lubersac
- Tel : 05 55 73 56 57
- Distance : 24 km
- Site Internet : <http://www.restaurant-le-rubeau.com>

Auberge de l'Etang

- Adresse : Forgeneuve - 87380 Meuzac
- Tel : 05 55 09 25 54
- Distance : 24 km
- Site Internet : <http://www.aubergedeletang.fr/>



Gîte le Cantou (hébergement de groupes – 9 chambres – 30 lits)

- Adresse : Mairie de Saint Mesmin – Le Bourg - 24270 – Saint Mesmin
- Tel : 05 53 52 78 02 ou 06 71 25 81 04
- Distance : 25 km
- Site Internet : <http://www.saint-mesmin.fr/le-gite-de-groupe-le-cantou>

Hôtel Restaurant Le Souham

- Adresse : 14 rue du Général Souham - 19210 Lubersac
- Tel : 05 55 73 56 51
- Distance : 25 km
- Site Internet : <http://www.lesouham.com/>

Hôtel Restaurant Les Voyageurs

- Adresse : 12 rue de la République - 24450 La Coquille
- Tel : 05 53 52 80 13
- Distance : 25 km
- Site Internet : <http://www.hotelvoyageurs.fr/>

Château de Mavaleix

- Château Mavaleix - 24800 Chalais
- Tel : 05 53 52 82 01
- Distance : 30 km
- Site Internet : <http://www.chateau-mavaleix.com/FR/>

Hôtel de l'Hippodrome

- Adresse : 26 avenue du Midi - 19230 Arnac Pompadour
- Tel : 05 55 73 35 03
- Distance : 31 km
- Site Internet : <http://www.hotel-hippodrome-pompadour.fr/>

Comfort Hôtel Limoges Sud

- Adresse : 6 avenue du Ponteix - 87220 Feytiat
- Tel : 05 55 31 23 28
- Distance : 38 km
- Site Internet : <http://www.limogeshotel.fr/>



COUPE DE FRANCE VÉTÉRANS
COUPE DE FRANCE SENIORS DÉBUTANTS
 25-26 mai 2019 – Saint-Yrieix-la Perche (Nouvelle-Aquitaine)



CONTACTS ORGANISATEUR

Club	« CLUB AREDIEN DE LUTTE » <i>Président</i> : Ludovic Villessot – 06 80 05 82 25 – 1114004@fflutte.org
Comité régional	<i>Président</i> : Jean-Michel Deharbe – 06 17 61 48 98 – jm.deharbe@fflutte.org
	<i>Cadre technique</i> : Lilian Chirain – 06 24 46 54 44 – l.chirain@fflutte.org

CONTACTS FFLDA

Délégué	Michel Picard - 06 49 61 76 59 - m.picard@fflutte.org
Coordonnateur général	Grégory Ferreira - 06 74 95 53 58 – g.ferreira@fflutte.org

LIEU

Villa Sport,
 Rue du Colonel du Garreau de la Méchenie - 87500 Saint-Yrieix-la-Perche

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Samedi 25 mai	10h00	<i>Accueil</i>
	11h00	<i>Réunion d'information</i>
	11h30-12h00	<i>Pesée Vétéran libre gréco féminine - Tirages au sort</i>
	11h30 - 13h00	<i>Formation des arbitres</i>
	13h30 - 16h00	Éliminatoires, repêchages, finales VÉTÉRANS LIBRE & FÉMININE
	16h00 - 18h30	Éliminatoires, repêchage, finales VÉTÉRANS GRÉCO-ROMAINE
	18h30	<i>Remises des récompenses VÉTÉRANS LIBRE GRECO FÉMININE</i>
	20h30	<i>Repas VÉTÉRANS</i>
Dimanche 26 mai	08h30	<i>Accueil</i>
	09h00	<i>Réunion d'information</i>
	09h30 - 10h00	<i>Pesée Seniors débutants libre gréco féminine</i>
	11h30 – 19h30	Éliminatoires, repêchages, finales SENIORS DÉBUTANTS <i>Remises des récompenses</i>

COUPE DE FRANCE

SENIORS DÉBUTANTS





SOMMAIRE

I – OBJECTIFS DE LA COUPE DE FRANCE SENIORS DÉBUTANTS.....	3
II - CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	3
2.1 Lutteurs.....	3
2.2 Entraîneurs	4
2.3 Catégories de poids	4
2.4 Inscription	4
III - ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITION.....	4
3.1 Formule de la compétition	4
3.2 Classements – Récompenses	5
IV – RÈGLES D'ARBITRAGE	5
4.1 Corps d'arbitrage	5
4.2 Cotation des actions	6
4.3 Interruption du combat.....	7
4.4 Déroulement du combat	7
V - ANNEXES	9
Annexe 1 – La tenue de lutte	9
Annexe 2 – Feuille de pointage	10

Ce règlement s'inscrit dans le cadre plus large des textes officiels édités par la FFLDA et l'UWW, auxquels il faut se référer pour tout point de règlement non précisé.

I – OBJECTIFS DE LA COUPE DE FRANCE SENIORS DÉBUTANTS

Cette coupe de France émane de la volonté politique de proposer une offre de compétition pour les seniors nouvellement licenciés à la FFLDA.

Les objectifs sont multiples :

- Fidéliser un public nouvellement licencié à travers une offre de compétition adaptée à leur niveau
- Formule conviviale et ludique
- Formule et règlement simple, ouvert et fédérateur
- Se mettre à la place du pratiquant adulte qui souhaite se faire plaisir, s'évaluer et s'éprouver sans notion de performance
- Positionner cette compétition en fin d'année afin de respecter un délai d'apprentissage suffisant en club

II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

2.1 Lutteurs

- **Licencié autorisé**

La licence FFLDA est obligatoire pour participer à la coupe de France seniors débutants, sans égard de sa discipline première (ouvert au sambo et grappling) et sans égard de sa nationalité.

- **Prérequis sur le niveau**

L'inscription des compétiteurs n'est possible que si les critères suivants sont respectés :

- 3 ans de licence maximum (saison en cours comprise)
- Maîtrise verte maximum
- Aucune participation à un championnat national individuel de lutte en France ou à l'étranger, excepté pour les femmes

- **Catégories d'âge**

Les catégories d'âge suivantes sont autorisées :

- U20
- SENIORS
- VETERANS A et B

- **Tenue (cf. annexe 1 – La tenue)**

Les lutteuses et lutteurs se présentent au bord du tapis revêtus de :

- Un short type « fight short » ou cuissard, au-dessus du genou
- D'un tee-shirt en lycra près du corps avec manches $\frac{3}{4}$ maximum
- De chaussures de lutte

Les accessoires homologués suivants sont préconisés (cf. site partenaire www.yalouz.com) :

- Genouillères de lutte
- Casque de lutte



Le premier lutteur appelé doit mettre une chevillère rouge et le deuxième une chevillère bleu. Ces chevillères sont fournies par l'arbitre.

2.2 Entraîneurs

Les entraîneurs doivent être diplômés FFLDA ou d'État recensés sur l'intranet fédéral.

2.3 Catégories de poids - pesée

Des poules sont établies selon les poids de corps les plus proches (4 lutteurs maximum par poule) en évitant les écarts de poids trop importants. La pesée a lieu le jour de la compétition (cf. point 3.1 sur le système de compétition).

2.4 Inscription

L'inscription à la coupe de France seniors débutants se fait par le club du participant. L'inscription ne sera possible que si la photo du licencié aura été téléchargée sur intranet. Le droit d'engagement par lutteur est de 20 €.

III - ORGANISATION GÉNÉRALE DE LA COMPÉTITION

3.1 Formule de la compétition

- **Styles de lutte**

La compétition se déroule en lutte libre et lutte gréco romaine chez les hommes (1 période dans chaque style). La compétition se déroule en lutte féminine chez les femmes.

Le règlement est simplifié et adapté aux débutants et permet une participation élargie aux pratiquants des autres disciplines de la FFLDA : sambo, grappling.

- **Système de compétition**

La compétition se déroule en individuel avec classement par équipes de club.

La compétition se déroule sur un système de compétition par poules.

Les lutteurs pesés sont répartis par groupes de 2 poules A et B, avec un maximum de 4 combattants par poule.

Le N° d'appariement dans chaque poule (N°1 à N°4) est déterminé selon le poids de corps. Le lutteur le plus léger se voit attribué le N°1 etc. En cas de poids identique, on prend en référence l'ordre alphabétique des noms.

Utilisation de la formule du tournoi nordique dans laquelle tous les lutteurs de la poule se rencontrent.

1^{ère} phase : tournoi nordique dans chaque poule.

2^{ème} phase : demi-finales croisées : le 1^{er} de la poule A contre le 2^{ème} de la poule B et le 1^{er} de la poule B contre le 2^{ème} de la poule A.

3^{ème} phase : finale 3^{ème} - 4^{ème} et finale 1^{er} - 2^{ème}

3.2 Classements – Récompenses

• Classement à l'issue du tournoi nordique (1^{ère} phase)

Le classement final est établi selon les critères suivants :

- Le nombre de victoires.
 - En cas d'égalité de victoires :
- En cas d'égalité de victoires entre 2 lutteurs : leur combat direct détermine le lutteur classé avant l'autre.
 - En cas d'égalité de victoires entre plus de 2 lutteurs,
 - Le plus de points de classement
 - Le plus de victoires par tombé
 - Le plus de victoires de matchs par supériorité technique (10 pts d'écart)
 - Le plus de points techniques marqués
 - Le moins de points techniques donnés
 - Les lutteurs seront classés du plus léger au plus lourd (le poids pris en compte sera celui de la pesée)

• Classement général des clubs

Le classement est établi selon les critères d'attribution suivants :

Le lutteur classé 1^{er} reçoit 8 points

Le lutteur classé 2^{ème} reçoit 7 points

Le lutteur classé 3^{ème} reçoit 6 points

Le lutteur classé 4^{ème} reçoit 5 points

A partir du 5^{ème} lutteur classé, tous les participants marquent 1 point.

• Récompenses individuelles

La remise de récompense se déroule de manière collective sur les tapis en remettant successivement une médaille à tous les 3^{èmes}, tous les 2^{èmes} puis tous les 1^{ers}.

IV – RÈGLES D'ARBITRAGE

4.1 Corps d'arbitrage

• Composition

Tous les matchs sont arbitrés par un arbitre central et un second arbitre à l'extérieur de la surface de combat.

• Fonctions générales

Le corps d'arbitrage est composé de deux arbitres diplômés de la FFLDA. Un secrétaire technique (bénévole de l'organisation) reportera les décisions sur la feuille de match.

L'arbitrage est assuré à deux de la manière suivante :

- **L'arbitre central** évolue à l'intérieur de la surface de combat et est en charge de :
- En lutte masculine, effectuer le tirage au sort pour désigner le lutteur ayant le choix du style de départ

- Diriger le combat et s'assurer de sa bonne tenue (comportement et sécurité des combattants)
- Coter les actions
- Déclarer le vainqueur
- Co signer la feuille de match
 - o **Le second arbitre** évolue en bord extérieur de la surface de combat et est en charge de :
 - Apprécier les actions
 - Apporter une aide à la décision à l'arbitre central
 - Co signer la feuille de match
 - o **Les interactions** entre les deux arbitres :
 - Communication non verbale à l'aide des signes et gestes officiels UWW
 - Communication verbale pendant le combat ou pendant les temps d'arrêts

Quelle que soit la situation, la décision finale appartient à l'arbitre central.

4.2 Cotation des actions

1 point :

- **« Sortie debout »** : au lutteur dont l'adversaire met un pied entier à l'extérieur du cercle.

2 points :

- **« Mise en danger au sol »** : au lutteur retournant son adversaire au sol et orientant ses épaules vers le tapis.
- **« Amené à terre avec passage arrière »** : au lutteur qui amène son adversaire au sol et qui passe derrière lui en le contrôlant.

4 points :

- **« Mise en danger debout »** : au lutteur renversant son adversaire de la position debout vers le sol, ses épaules orientées vers le tapis.

Avertissements :

- En cas d'irrégularité ou de comportement antisportif, un avertissement sera donné et un point sera concédé à l'adversaire.
- En lutte gréco romaine, en cas de fautes de jambe répétées, l'arbitre donnera un avertissement et un point sera concédé à l'adversaire.

	Action au sol	Action debout
Sortie de tapis	0 pt	1 pt
Sans mise en danger	0 pt	2 pts (avec contrôle arrière)
Mise en danger	2 pts	4 pts

4.3 Interruption du combat

Dans tous les cas, lorsque la lutte est arrêtée (en position debout ou au sol), elle reprend debout, au centre du tapis.

4.4 Déroulement du combat

- **Durée du combat**

La durée d'un combat est 2 x 2 minutes avec 30'' de pause.

Pour les hommes, une période de 2' se déroule en lutte libre et l'autre en lutte gréco romaine. Un lutteur est désigné par tirage au sort, effectué par l'arbitre en début de combat. Ce lutteur a le choix du style de la 1^{ère} période.

- **Résultat du combat**

A la fin du temps réglementaire, est déclaré vainqueur « aux points », le lutteur qui totalise le plus grand nombre de points.

Le combat peut être gagné avant la fin du temps réglementaire dans les cas suivants, par :

- **Tombé** : lorsqu'il y a contact simultané des 2 omoplates au sol pendant 1 seconde ;
- **Supériorité technique** : lorsqu'il y a 10 points d'écart ;
- **Disqualification** : si 3 avertissements sont prononcés ou pour comportement antisportif ;
- **Abandon** : si le lutteur demande de ne pas continuer le combat ou, dans le cas d'une position de mise en danger, lorsqu'il fait un signe ou pousse un cri qui peut être interprété comme une demande d'arrêt ;
- **Forfait** : lorsque le lutteur ne se présente pas sur le tapis après un troisième appel.

En cas d'égalité de points autre que 0 / 0 à la fin du temps réglementaire, le lutteur ayant marqué le dernier point gagne le combat.

En cas d'égalité 0 / 0 à la fin du temps réglementaire, il y a une minute de prolongation et la règle du « point en or » s'applique : le premier lutteur qui marque a gagné.

Si l'égalité subsiste à l'issue de cette prolongation, il y a décision de l'arbitre central, après consultation du second arbitre.



- **Types de victoires**

4 / 0	Victoire par tombé, abandon, forfait, disqualification Supériorité technique - 10 points de différence - le perdant sans point
4 / 1	Supériorité technique - 10 points de différence - le perdant avec des points
3 / 0	Victoire aux points - le perdant sans point
3 / 1	Victoire aux points - le perdant avec des points
0 / 0	Disqualification des 2 lutteurs pour violation des règles

ANNEXE 1 – Tenue de lutte

EXEMPLES DE MODÈLES AUTORISÉS



EXEMPLES DE MODÈLES NON AUTORISÉS



Manches longues



Ne recouvre pas les épaules



Pas assez collant et coton

ANNEXE 2 – Bulletin de pointage

CATÉGORIE D'AGE

POULE

CLT*	N°	NOM Prénom club	PT CLT*	Poids



3 lutteurs => Tour 1 : 1-2 / Tour 2 : 3-1 / Tour 3 : 2-3

4 lutteurs => Tour 1 : 1-2, 3-4 / Tour 2 : 1-3, 2-4 / Tour 3 : 1-4, 2-3

LUTTEUR ROUGE (Nom prénom club)			LUTTEUR BLEU (Nom prénom club)			
T O U R			Pt Clit*			Pt Clit*
	Point technique	Total		Point technique	Total	
1			Pt Clit			Pt Clit
	Point technique	Total		Point technique	Total	

LUTTEUR ROUGE (Nom prénom club)			LUTTEUR BLEU (Nom prénom club)			
T O U R			Pt Clit			Pt Clit
	Point technique	Total		Point technique	Total	
2			Pt Clit			Pt Clit
	Point technique	Total		Point technique	Total	

LUTTEUR ROUGE (Nom prénom club)			LUTTEUR BLEU (Nom prénom club)			
T O U R			Pt Clit			Pt Clit
	Point technique	Total		Point technique	Total	
3			Pt Clit			Pt Clit
	Point technique	Total		Point technique	Total	

***POINT DE CLASSEMENT** : 4/0 : tombé, aband., forf., disqual., sup. tech (perd. 0 pt) - 4/1 : sup.tech. (perd. 1 pt mini.) - 3/0 : vict. pts (perd. 0 pt) - 3/1 : vict. pts (perd. 1 pt mini.) - 0/0 : disqual. 2 lutteurs

CRITÈRES DE CLASSEMENT : celui qui a le plus de point de classement est classé avant l'autre. Si égalité de point de classement entre 2 lutteurs, leur combat entre eux définit le lutteur classé avant l'autre. Si égalité de point de classement entre plus de 2 lutteurs : + pts class., puis + de tombés, puis + sup. tech, puis + pts, - pts concédés, + léger (poids de pesée)